

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gaucher, 6 avril 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (17)

Collation 1 p. (350r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gaucher, 6 avril 1876, consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48828>

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 avril 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Gaucher](#)

Lieu de destination 14, rue du Château-Landon, Paris

Description

Résumé Godin indique à Gaucher qu'il peut venir le 8 avril ou les jours d'après dans la pensée de s'établir aussitôt à Guise s'il réussit le concours et qu'ils tombent d'accord.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 10/10/2023

Paris le 6 Avril 76

Monsieur Gaucher,

Si, comme vous me le dites, il vous est possible d'entrer en fonctions pour le 15^{me}, probablement que nous le pourrions faire un peu plus tôt; Et me semblerait donc naturel que nous nous rendions ici dans le penché. J'y resterai et nous pourrions en ce cas venir à Guise concourir, comme je vous l'ai demandé, soit le 8, soit les jours suivants, en nous arrangeant pour y rester si après examen de votre pari comme de la nôtre.

nous tombions d'accord.

Assurez je vous mes, Monsieur, mes parfaites civilités.